

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 476

présenté par

Mme Rixain, M. Balanant, Mme Brugnera, M. Christophe, Mme Colboc, M. Cormier-Bouligeon,
Mme Decodts, Mme Delpech, Mme Dupont, Mme Félicie Gérard, M. Raphaël Gérard,
M. Gouffier-Cha, Mme Hai, M. Lamirault, M. Laronneur, Mme Le Peih, Mme Liso,
M. Masségia, M. Mendes, M. Pellerin et Mme Spillebout

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 37, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.